

MANUEL D'EXPLOITATION

POUR VENTILATEURS RADIAUX

DT 000 100 F Révision 12-2000

Modèle VTA 160 à 710

1. Généralités	2
2. Transport et stockage	2
3. Contrôle de l'installation	2
4. Installation	3
5. Essais et mise en service	4
6. Fonctionnement et entretien	4



**POUR TOUTE MODIFICATION DU POINT DE FONCTIONNEMENT,
VEUILLEZ CONTACTER NOTRE SERVICE TECHNIQUE**

Sous réserve de modifications
Etabli conformément aux exigences de la norme VDMA 24167 (version octobre 1995)

Cher client,

Vous venez d'acquérir un ventilateur SIFAT. Nous vous remercions pour votre confiance. Le ventilateur SIFAT répond aux exigences des applications en milieux humides et acides. Sa résistance à la corrosion reste inégalée.

1. Généralités

Un fonctionnement bon et durable suppose le strict respect de ce manuel d'exploitation.

Pour toutes demandes, veuillez prendre contact avec notre service après vente.

2. Transport et stockage

2.1. Transport

Les ventilateurs doivent être manipulés avec précautions. Des chocs à des températures inférieures à 0°C entraînent des fissures sur les éléments.

Dans ce cas, des emballages spéciaux sont à prévoir. Pour tous les modes de transport, seul le support métallique de la volute peut être utilisé comme élément porteur.

Dans le cadre des expéditions assurées par nos services, les droits de garantie pour les dommages dus au transport ne peuvent être validés que sur présentation du bordereau de livraison du transporteur portant les réserves émises par le client.

NOTA :

Les réserves dites « sous réserve de déballage » ne seront pas prises en compte.

2.2. Stockage

En cas de mise en route non immédiate, les ventilateurs devront être stockés dans un endroit propre, sec, à l'abri des chocs, des vibrations, des écarts de température et dans une ambiance d'hygrométrie inférieure à 90%.

Si ces conditions de stockage ne sont pas réunies, les ventilateurs devront être mis en marche régulièrement afin d'éviter tout risque de condensation.

Les bouchons de vidange des condensats des moteurs pourront être éventuellement retirés et remis en place avant chaque mise en marche.

3. Contrôle de l'installation

3.1. Généralités

Chaque ventilateur fait l'objet d'un contrôle final avant son expédition.

3.2. Contrôle

Avant l'installation, les contrôles suivants doivent être effectués :

- Vérifier que le ventilateur n'a pas subi de dommages durant le transport. Contrôler en particulier que les pièces en matières plastiques (volute & turbine) ne sont pas fissurées ou endommagées.
- Vérifier que la volute du ventilateur et la tuyauterie de raccordement ne contient pas de corps étrangers.
- S'assurer que la turbine tourne librement. Un léger frottement au démarrage est normal (rodage volute / turbine). Lors de la première mise en marche, laisser tourner le ventilateur environ 10' au moins, de manière à éviter la soudure du contact turbine/volute.
- Avant installation, contrôler que toutes les vis de serrage – y compris les vis du moteur soient bien serrées.
- Vérifier les raccordements électriques si câblages d'usine.
- Vérifier que la nature, la tension et la fréquence du courant alimentant le moteur sont adaptées.
- Contrôler que toutes les vis de serrage – y compris les vis du moteur soient bien serrées.
- Vérifier les raccordements électriques si câblages d'usine.

4. Installation

4.1 Généralités

Le ventilateur doit être monté par du personnel spécialisé et de façon à permettre un entretien aisé.

4.1. Règles d'installation

Les règles suivantes sont à respecter :

- Le raccordement du ventilateur à la gaine d'aspiration et de refoulement sera réalisé de manière à ce qu'aucun effort mécanique ne soit repris sur le ventilateur.
- Respecter les exigences de la norme EN 60204-1 relative à l'installation électrique et aux dispositifs de protection. Les dispositifs de démarrage et d'arrêt doivent être facilement accessibles et clairement indiqués.
- En cas de condensation intensive, il convient d'équiper la partie inférieure de la volute d'une purge afin d'évacuer l'eau de condensation. La raccorder si nécessaire à un conduit d'évacuation (monter un siphon) en respectant les prescriptions locales sur la protection de l'environnement.
- Pour le refroidissement, un débit d'air suffisant doit être garanti. La température maximale du fluide à ne pas dépasser est, en l'absence de spécification particulière, de 60°C lors de l'utilisation d'une turbine en PP, de 50°C pour le PE et de 120°C pour le PVDF dans le cas du transport d'air propre. Autres cas, nous consulter.
- Le montage d'une grille protectrice dans le manchon d'aspiration est absolument nécessaire pour des ventilateurs à aspiration libre.

- Les ventilateurs accessibles au public doivent être munis d'une protection anti-éclats autour de la volute.
- Pour des moteurs de puissance supérieure à 3 kW, un démarrage progressif du moteur est obligatoire.

5. Essais et mise en service

5.1. Préparation en vue de l'essai

- Vérifier si la tuyauterie à l'aspiration et au refoulement est reliée ou équipée de grilles de protection.
- Contrôler que les dispositifs mécaniques et électriques de protections sont correctement fixés et installés.
- S'assurer que la tuyauterie et la volute du ventilateur sont exempts de tous corps étrangers.

5.2. Essai et mise en service.

- Mettre en marche et arrêter rapidement le moteur afin de comparer le sens de rotation du rotor avec la flèche. Si le sens de rotation est inversé, intervertir électriquement la polarité du moteur.
- Afin de protéger le moteur d'une surcharge, ne jamais faire fonctionner le ventilateur à vide (non raccordé sur le réseau). Pour l'essai, recouvrir l'orifice d'aspiration d'une plaque appropriée.
- Veiller à ce que l'intensité maximale du courant indiquée sur la plaque signalétique du moteur ne soit jamais dépassée, quelle que soit la phase de fonctionnement.
- Vérifier le comportement général du ventilateur.

6. Fonctionnement et entretien

6.1. Fonctionnement

- Le ventilateur doit être protégé contre les pompages (mouvements rapides des clapets).
- Les dépôts sur les aubes de la turbine créent un balourd pouvant en provoquer la rupture. Veiller à leur propreté.
- Même en cas de défaut d'alimentation en énergie, la température maximale de fonctionnement ne doit à aucun moment être dépassée.
- Les fluides transportés définis lors de la conception et en particulier leur composition ainsi que leur température, ne doivent en aucun cas être modifiés sans que SIFAT ait vérifié la résistance chimique des matières plastiques utilisées.
- Si des matières dangereuses sont transportées, utiliser des joints appropriés.

- Les ventilateurs en matières plastiques ne sont pas adaptés au transport des particules solides.
- L'utilisation de ventilateurs en matières plastique pour des fluides explosifs nécessite l'accord exprès du fabricant.

6.2. Entretien

Après le premier mois de fonctionnement, un contrôle du ventilateur doit être mené portant sur les points suivants :

Ventilateur en marche

Les travaux sur les ventilateurs en marche ne doivent être effectués que par du personnel spécialisé. Les prescriptions de sécurité s'y rapportant doivent toujours être respectées.

- Vérifier que le ventilateur fonctionne silencieusement.

Ventilateur à l'arrêt

- Vérifier que le ventilateur est déconnecté. Neutraliser les commandes à distance.
- Eliminer soigneusement les dépôts importants sur la turbine à l'aide d'un solvant approprié.
- Si des produits nocifs ou dangereux sont transportés, appliquer les mesures de sécurité nécessaires avant l'ouverture des couvercles d'entretien et lors du retrait des manchettes.
- Pour les périodes de fonctionnement ultérieures, l'intervalle d'entretien est à déterminer par l'utilisateur du ventilateur sur la base du premier contrôle. Au minimum, un entretien annuel doit être effectué.

6.3. Remise en service :

Les ventilateurs doivent être remis en service conformément au point 5, « essai et mise en service ».

6.4. Remplacement des pièces d'usure :

Le remplacement des pièces d'usure et l'entretien du ventilateur doivent être menés sans nuire à l'environnement.

**Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.
Notre service technique se tient à votre disposition.**